

DURÉE

10 jours (soit 80 heures)
8h / jour (8h45-12h30/13h30-17h45)

PRIX

2 500€ HT par participant
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne intervenant sur les bâtiments en phase construction ou entretien ou gestion.

Toute personne de formation juridique ou non souhaitant s'initier au suivi de l'expertise

- Candidat Expert de justice
- Gestionnaire de sinistre
- Agent d'assurances
- Candidat Expert d'assurances
- Responsable contentieux d'une entreprise de bâtiment
- Avocat non spécialisé
- Artisan et chef d'entreprise du bâtiment

PRÉREQUIS

- Minimum 5 ans d'expérience dans une ou plusieurs spécialités
- Maîtrise de la langue française

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés, de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

- QCM d'évaluation des connaissances
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation et mise en situation professionnelles

SAPITEUR D'EXPERT BÂTIMENT

Formacodes : 22206 - 41006 - 42101 - 224

**OBJECTIFS**

- Identifier les différents modes d'expertise
- Comprendre l'objectif de la mission confiée
- Rechercher les origines des pathologies TCE récurrentes
- Connaître les ressources documentaires utiles aux investigations
- Identifier les acteurs concernés par l'expertise
- Formuler un avis circonstancié sur la nature des pathologies et sur les responsabilités

Bâtiments hors process industriel

**PROGRAMME**

- Les fondamentaux du droit de l'immobilier utiles à l'expert (1 jour)
- Les fondamentaux du droit de construction utiles à l'expert (1 jour)
- Assurances en construction et habitat (2 jours)
- Les expertises d'assurance en bâtiment (1 jour)
- Les modes d'expertise amiable en bâtiment (1 jour)
- Principes directeurs d'un procès et des règles de procédure (1 jour)
- L'expertise de justice civile en bâtiment (1 jour)
- Chronologie et processus des opérations d'expertise (1 jour)
- Réunion d'expertise (1 jour)

**VALIDATION**

Sous réserve d'assiduité à la formation et de réussite aux évaluations, le stagiaire recevra :

- Une attestation de fin de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisé et le niveau d'acquisition pour chaque compétence.



SUR DEMANDE, DÉPLOIEMENT DE NOS FORMATIONS AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE (INTRA-ENTREPRISE) PARTOUT EN FRANCE.

